Département de l'Oise
Arrondissement de Senlis
Canton de Nanteuil-le-Haudouin

Commune d'ERMENONVILLE

2023-128

Défilé d'Halloween.

Le Maire, d'Ermenonville (Oise)

VU la loi n°82.213 du 2.3.83 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la loi relative aux défilés et manifestations sur la voie publique,

Considérant que la Commune d'Ermenonville organise un défilé d'Halloween le mardi 31 octobre 2023 dans les rues du village,

ARRÊTE :

Article 1er :

La place Léon Radziwill sera, en partie, interdite au stationnement à partir du mardi 31 octobre 2023 à 16 heures jusqu'au mardi 31 octobre 2023 à 23 heures.

Lors du défilé, une restriction de circulation sera mise en place le mardi 31 octobre 2023 comme suit :

18h45 : départ place Léon Radziwill, du Prince Radziwill, rue Radziwill, place du Carreau, rue Léon Martin, Chemin d'Ève, rue du Cornouiller, rue du Four à Chaux, rue du Général de Gaulle, Chemin d'Ève, rue Léon Martin, rue du Prince Radziwill et remontée de la rue Jean-Jacques Rousseau.

20h : arrivée au parking Jean-Jacques Rousseau, fin du défilé.

La réglementation du stationnement reste inchangée pour ces journées.

Article 2 :

La Gendarmerie de Nanteuil-le-Haudouin, les Sapeurs-Pompiers de Nanteuil-le-Haudouin ainsi que les services municipaux sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Ermenonville, le 30 octobre 2023

Le Maire,

MAIRIE D'ERMENONVILLE (OISE)

Jean-Michel CAZERES

2 place Léon Radziwill – 60950 Ermenonville
Téléphone : +33.(0)3.44.54.00.15 Télécopie : +33.(0)3.44.54.06.66
Courriel : ermenonville@orange.fr Site : www.ermenonville.fr